

# Castellane Infos *Le mag*



***// Votre bulletin municipal //***



*L'actu en direct*



**N° 2**  
FÉVRIER  
2021



# SOMMAIRE...

**P 4-5**

Parole à L'OPPOSITION ET HOMMAGE de la commune

**P 6-7**

GRANDS PROJETS : l'immeuble du TEILLON et PETITES VILLES DE DEMAIN

**P 8-9**

SERVICES TECHNIQUES et ADMINISTRATIFS : eau, voirie, stationnement, piscine et avenir de la Direction Générale des Finances Publiques

**P 10-11**

VIE SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE  
Le club Ados et le centre de loisirs

**P 12-13**

SANTÉ et ÉCONOMIE : Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et vie économique du village

**P 14-15**

LES HAMEAUX : zoom sur les églises de Chasteuil et de Taloire et adoption du Conseil des Hameaux

**P 16-17**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : Maison de Produits de Pays et Ordures Ménagères

**P 18-19**

TERRITOIRE : le nouveau site internet de l'Office de Tourisme, les fonds Leader, les dernières news des Villages et Cités de Caractère

**P 20-21**

DÉVELOPPEMENT DURABLE : Parc Naturel Régional de Verdon : Verdon 2038, la pollution lumineuse

**P 22-23**

VIE ASSOCIATIVE : zoom sur les Amis du Roc et le Club de Judo

**P 24-25**

CULTURE et EVÉNEMENTS : L'association Art et Culture, la médiathèque

**P 26-27**

PATRIMOINE : label Pays d'Art et d'Histoire et souscription de Notre Dame du Roc

**P 28-29**

CULTURE DU TERRITOIRE : Les projets de la Maison Nature et Patrimoines, les nouvelles animations de Castellane « Les Jardins Suspendus » et « Le Ciel est à nous »

**P 30-31**

SÉCURITÉ : les dispositifs de gardarmerie et les caméras de vidéosurveillance

**P 32-33**

EN BREF

**P 34-35**

IDÉES DE SORTIE



## numéros utiles

Mairie

**04 92 83 60 07**

Services d'Urgence Technique

**06 86 96 69 33**

Police Municipale

**06 86 96 69 35**

Maison Médicale

**04 92 83 77 40**

Pharmacie

**04 92 83 61 01**

Hôpital

**04 92 83 98 00**



## GARDER le contact



page Facebook Castellane Infos  
[www.mairie-castellane.fr/](http://www.mairie-castellane.fr/)

accueil de la Mairie

**04 92 83 60 07**

[accueil@mairie-castellane.fr](mailto:accueil@mairie-castellane.fr)

Ouvert du lundi au vendredi,

de 9h à 12h et de 14h30 à 17h



## Etat Civil 2020

~ 5 mariages,

~ 9 naissances hors de la commune

(personnes domiciliées à Castellane)

~ 43 décès : dont 36 sur la commune,  
et 7 hors commune

(personnes domiciliées à Castellane)





Chères Castellanaïses, Chers Castellanaïsi,

2021 vient de commencer en s'inscrivant dans la continuité de 2020. Il n'y pas eu de trêve ce sont les mêmes angoisses, les mêmes doutes qui nous font perdre nos repères.

Nous pensions être épargnés par ce virus. Nos gouvernants l'avaient dit et répété ; nous les avons crus.

Hélas, nous avons été rattrapés par la mondialisation : le virus se transporte aussi vite que les personnes qui voyagent et les marchandises que nous importons.

Cette crise nous ramène à la triste réalité et met en évidence la fragilité de notre société et de son économie.

En ces temps difficiles, le salut vaccinal vient d'autres pays, alors que la France fut le berceau de Pasteur, de Pierre et Marie-Curie. Mais l'espoir d'une liberté retrouvée renaît.

N'oublions pas l'essentiel : tirer les leçons de cette parenthèse. Nous sommes à une charnière où toutes les générations veulent vivre différemment ; le « monde d'avant » est condamné. Un changement collectif s'est amorcé. Il va modifier en profondeur notre vie pour davantage respecter notre environnement ; nos habitudes de consommation : circuit-court, made in France, etc.

Tout est à faire ou à refaire, une nouvelle société doit se construire pour proposer à nos descendants un monde meilleur...

Et pour Castellane ?

Les élus travaillent pour l'avenir de notre commune et de notre territoire. Les commissions sont actives et forces de propositions pour nous préparer à cette mutation de société.

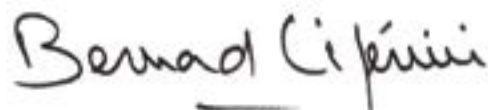
L'attrait pour notre village va être renforcé, nous ressentons déjà un changement de mentalité et une forte demande de retour à la ruralité.

Castellane possède de vrais atouts : des écoles, une offre médicale et paramédicale, un tissu commercial, une vie associative et sportive offrant une réelle qualité de vie dans un environnement privilégié. Rien n'est dû au hasard, c'est le travail de tous les élus qui nous ont précédés. Nous sommes dans cette lignée, le travail, toujours le travail, encore le travail...sans parti pris.

Demain de grands projets aux noms évocateurs renforceront notre attractivité : « Centre Bourg », « Petites Villes de Demain », « L'Etablissement de Service Public », la mise à disposition de « tiers lieux », l'arrivée de la fibre. Sans oublier l'amélioration de nos réseaux, la rénovation de la piscine, l'entretien et l'embellissement de notre patrimoine, etc.

La tâche est immense, nous nous sommes projetés dans le monde de demain ; rien ne sera plus « comme avant », c'est le défi que nous nous sommes fixé !

Bien sincèrement





## / Parole à l'opposition

*Dans le courant de cette année 2020 si particulière, Castellane a connu tous les aléas d'une vie sociale chamboulée. Après un été exceptionnel, la morosité s'est à nouveau installée dans notre cité touristique : les bars et les restaurants sont toujours fermés et l'impact économique risque d'être très dommageable.*

*Avant d'entamer la nouvelle année nous portons toujours un regard vers celle qui vient de s'écouler. Un moment qui nous permet aussi d'évoquer la mémoire de nos disparus. Et, malheureusement, Castellane a vu nombre de figures de la vie locale disparaître. Au cœur de l'action municipale durant 19 années consécutives, André Passini a marqué la vie communale par sa disponibilité, ses compétences, sa bienveillance. Il a consacré tout son temps au service de la commune et de ses administrés durant trois mandats consécutifs dans sa fonction d'adjoint et il a eu à cœur de représenter Castellane dans les différentes instances pour la faire avancer.*

*Alors qu'il avait décidé de ne plus se représenter et qu'il aspirait à une vraie retraite bien méritée, son corps n'a pas supporté d'ultimes atteintes : il nous quittait le 12 novembre. Nous ne l'oublierons pas et avons une pensée toute particulière à ses fils et à sa famille.*

*Traditionnellement en cette période de vœux, on se souhaite le meilleur. Pour nous, le meilleur passe par une prise de conscience collective où chacun aura décidé de se protéger et de protéger l'autre. Etonnés par un début de campagne de vaccination qui n'est pas à la hauteur de l'enjeu, nous croyons fermement, pour notre part, à une immunité collective au travers d'une vaccination pratiquée sur une grande majorité de français. C'est, pour nous, le seul espoir de retrouver une vie sociale normale et une économie dans une courbe ascendante.*

*Après avoir évoqué de sombres aspects de l'année écoulée nous nous tournons vers l'espoir que représente la nouvelle. En 2020, un*

*nombre croissant de naissances a été enregistré et la crèche dont la capacité vient d'augmenter en ce début d'année, est déjà saturée. Nous devons penser à ces enfants qui n'y ont pas trouvé de places et à leurs familles. L'accueil pour tous devra être la priorité pour pérenniser l'implantation durable de jeunes actifs dans notre commune si elle veut devenir « Petite Ville de Demain ».*

*« Une dynamique pour Castellane » :  
Jean-Paul Golé,  
Odile Capon,  
Franck Demandolx.*

## / Ils ont marqué Castellane



### **Bernard GAVARRI**

*Enfant du pays, Bernard a travaillé avec sa femme Françoise pendant des années au sein de l'épicerie. Ensemble, ils ont eu deux enfants : Sébastien et Marion. Il a été conseiller municipal de 1977 à 1989 et s'est également beaucoup investi dans la vie de notre village en tant que commerçant et membre actif de plusieurs associations locales. Bernard avait également une passion : les sapeurs-pompiers, il a été volontaire au sein du centre de secours de Castellane de 1982 à 2013.*

### **Pierrot D'ALESSANDRI**

*Originaire de Puget Theniers, Pierrot est arrivé en 1972 à Castellane avec ses parents. Marié à Joëlle LIONS en 1978, ils ont eu deux enfants, Anaïs et Arnaud. En 1977, il devient garde champêtre puis policier municipal, mais c'était surtout l'artificier de la commune ! Il s'est formé très tôt pour être habilité à tirer les feux d'artifices. C'était une référence en la matière et il avait acquis ses lettres de noblesse, jusqu'à participer à des concours internationaux.*



### **André PASSINI**

*Elu à la mairie durant 19 années, André a travaillé aux côtés de Michel CARLE, Gilbert SAUVAN et de Jean-Pierre TERRIEN. Avant de prendre sa retraite en 2003, André a travaillé à la maison de la presse puis il a développé le camping de la Colle.*



### **Michèle FELES**

*La famille FELES est une famille connue, en effet ils ont été nos boulangers pendant de nombreuses années. Michèle a choisi une autre filière : elle a fait carrière comme enseignante de langues anciennes à La Garde dans le Var. Très attachée à Castellane, elle venait dès qu'elle le pouvait. C'était une femme brillante qui a apporté son savoir en donnant des cours de grec et des conférences sur la mythologie à la MJC de Castellane. Elle laisse deux filles, Claire et Alice.*



# CASTELLANE Lauréate du programme " Petites Villes de Demain "



*Le 14 novembre, les élus ont appris que la commune intègre le dispositif Petites Villes de Demain.*

« Nous allons pouvoir poursuivre et développer le travail engagé depuis plusieurs années pour la revitalisation du centre-bourg et je remercie toutes les structures et partenaires ayant soutenu la candidature de notre commune » annonce Bernard LIPERINI, Maire de Castellane.

Dans la continuité de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Centre-bourg, les élus municipaux, souhaitent à travers ce programme obtenir les

moyens nécessaires pour la concrétisation de projets visant à améliorer les conditions de vie des habitants en milieu rural.

La municipalité souhaite redéfinir la stratégie de revitalisation de la commune en l'orientant vers le développement économique et l'optimisation des services aux publics. Monsieur le Maire Bernard LIPERINI précise : « Outre la finalisation des opérations engagées, je sou-

haite concrétiser des projets relatifs à la diversification du tissu économique local, à l'amélioration de la qualité de l'espace public et à la valorisation des services pour toutes les populations (pérennes et saisonnières) et ce, dans la perspective des axes du plan climat de la Région Sud PACA ».

Plus d'informations sur :  
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/>

## / Projet de réhabilitation de l'immeuble du Teillon

Cette opération de réhabilitation s'inscrit dans la perspective des axes du Plan Climat de la Région SUD PACA. En ce sens, les élus souhaitent simplifier et optimiser l'accès de la population aux services publics de base. En regroupant dans l'immeuble de l'ex-district du Teillon des équipements et services publics d'ordre administratif afin de simplifier les démarches des usagers et d'encourager la mobilité douce en centre ancien.

La préservation de l'environnement et du bien-être en ville sont des préoccupations de l'équipe municipale. En effet, la réhabilitation de cet immeuble vacant permet d'éviter la création ex-nihilo d'un centre administratif sur des parcelles agricoles en périphérie urbaine, limitant ainsi l'étalement urbain du village. Cela améliore la qualité urbanistique du centre historique. La réhabilitation de cet immeuble permettra d'encourager des dynamiques économiques et sociales par

l'émulation entre les services publics et un tiers-lieu répondant à une attente de plus en plus croissante de nouveaux habitants, soucieux d'améliorer leur cadre de vie en aménageant dans les territoires ruraux, de s'investir dans la vie associative locale tout en bénéficiant de services publics de proximité et de toutes les qualités urbaines.

## / Programme de l'opération de réhabilitation

L'immeuble anciennement occupé par le district du Teillon est situé à l'angle de la rue Saint Victor et de la Mercy, toutes deux dans le cœur médiéval de la commune.

À proximité de la place de l'Eglise, l'immeuble dispose de trois étages d'une superficie de 205 m<sup>2</sup> chacun ainsi qu'un sous-sol aménageable. Le rez-de-chaussée a l'avantage de permettre sans aménagement conséquent, un accès PMR à l'immeuble. L'état du bâtiment est correct ce qui n'exclut pas une remise en état après des années de vacance afin de respecter les réglementations des lieux accueillant du public.

L'objectif du projet est de créer au sein de cet immeuble un centre administratif géré par la commune regroupant les services communaux, de la Communauté de Communes

Alpes Provence Verdon (l'antenne de Castellane), du Département des Alpes de Haute Provence ainsi qu'un tiers-lieu. Le but est de faciliter les démarches administratives des usagers par le regroupement de ces institutions publiques et de proposer au sein du même immeuble un tiers-lieu accessible au public (associations, entrepreneurs...) afin de bénéficier d'un espace neutre, disposant d'une connexion internet nécessaires à l'exercice d'activités à destination de l'animation économique et sociale du village.

« Ce projet s'ancre dans la nécessaire mutation de notre territoire rural fortement dépendant de la saisonnalité. Il est vital de développer des activités économiques complémentaires et indépendantes du domaine touristique pour le maintien de la population et l'attractivité de nouveaux

arrivants en proposant des perspectives d'emploi dans des secteurs économiques diversifiés ». Bernard LIPERINI, Maire de Castellane.

Pour plus de renseignements, contacter par mail : [centre-bourg@mairie-castellane.fr](mailto:centre-bourg@mairie-castellane.fr)

Les communes d'Annot et de Saint-André-Les-Alpes font également partie des communes lauréates, qui travailleront en concertation avec la Communauté de Communes et les institutions partenaires.



## Du côté des SERVICES TECHNIQUES

### ASTREINTES SERVICES TECHNIQUES

La municipalité a approuvé un nouvel organigramme qui met chaque agent en phase avec ses compétences tout en conservant un maximum de polyvalence. L'objectif de cet organigramme est également une meilleure performance en termes d'astreinte en semaine après 17h et le weekend. Ce service est joignable au 06 86 96 69 33 pour toute urgence.

### / Source de Robion

*L'année 2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France et il y a eu très peu de précipitations. Les sources qui alimentent les hameaux sont très basses. Quand le débit de la source est inférieur ou égal à la consommation, la moindre fuite déstabilise le réseau. C'est le cas à Robion où l'une des sources d'eau est tarie. La Commune a procédé à la recherche de la fuite, qui a été trouvée et réparée.*

### / Météo et voirie

Suite aux abondantes chutes de neige suivies de températures particulièrement basses, tous les agents des Services Techniques ont travaillé d'arrache-pied afin de déneiger et de saler le plus rapidement possible les accès routiers et piétons.

#### ➤ Stationnement



#### **NE LAISSONS PAS NOTRE VILLAGE DEVENIR UNE JUNGLE !**

S'arrêter ou stationner sur la chaussée est une démarche strictement encadrée afin de ne pas gêner la circulation ou les autres usagers. Pour la sécurité, pour la propreté de notre village et pour l'entretien de nos chaussées (et

notamment en cas d'épisode neigeux !), des zones de stationnement sont prévues. Se garer en dehors est répréhensible par la loi. Nos rues piétonnes, les zones hachurées, les arrêts de bus... doivent rester exempts de véhicules.

Pour la sécurité de tous, respectons les règles de stationnement !



## ➤ Piscine

Le contexte sanitaire, des délais trop courts pour le recrutement et la réalisation de travaux ont contraint la municipalité à maintenir la piscine

communale fermée en 2020. La volonté des élus de Castellane est de la rouvrir au printemps 2021. Un cabinet d'études est d'ores et déjà

venu sur place pour constater et proposer de phaser les travaux en plusieurs temps afin d'ouvrir en toute sécurité et d'améliorer le complexe.

## ➤ Fermeture de la Perception de Castellane

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 les missions de la Trésorerie de Castellane ont été transférées à la Trésorerie de Barcelonnette.

Un service de proximité sera bientôt installé dans les locaux de la Maison France Service.

Des permanences y seront rapidement programmées par les services du Trésor Public.

Nous vous tiendrons informés des dates dès que nous en aurons connaissance.

Vous pouvez expédier les règlements de vos factures d'eau et des titres de re-

cettes émis par la commune de Castellane en envoyant vos chèques et le coupon des références de votre avis à l'adresse suivante :

Trésorerie de Barcelonnette  
2 bis Avenue Ernest Pellotier  
04400 BARCELONNETTE

## ➤ Module COVID-19 / Extension de la Maison de santé Ducélia

La municipalité a commandé un module préfabriqué. Initialement, ce module était destiné à accueillir le centre de dépistage Covid-19 de Castellane qui a été depuis déplacé dans la salle des fêtes avec le centre de vacci-

nation. Ce module permettra temporairement de pallier au manque d'espace de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle « Ducélia » en accueillant de nouveaux professionnels de santé. Un bureau d'étude planche actuellement sur la

possibilité d'agrandir le bâtiment par la construction d'un étage.

Ce module a été subventionné à 60% par la Région.

## ➤ Circulez ! Rond-point à voir / Imaginez la décoration du rond-point Route de Digne



Tous les renseignements sur le site internet de la Mairie  
<http://www.mairie-castellane.fr/projet-du-rond-point-de-castellane>

La commune souhaite décorer son rond-point situé route de Digne afin d'améliorer l'entrée de ville. Ce rond-point doit donner une belle image du village et pour cela, les élus ont décidé de faire appel à l'imagination et à la créativité des habitants.

Pour ce challenge, l'équipe municipale a préparé un cahier des charges, de ce fait il faudra que la décoration du rond-point fasse écho à l'histoire et au patrimoine du village sans oublier l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.

Les Castellonais intéressés par ce projet devront rendre leur esquisse avant le 1<sup>er</sup> mars 2021.



## Depuis la rentrée de septembre, LE CLUB ADOS a revu le jour à CASTELLANE !

A ce jour, un petit groupe de 6 jeunes collégiens (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) se retrouve tous les mercredis après-midi pour s'amuser, échanger, partager et monter des projets.

Ce groupe bien soudé a vu le jour durant l'été, quand l'AEP a proposé une semaine d'activités réservée aux jeunes ados : escalade, kayak, rafting, aquarando, escape game, dans Castellane et aux alentours. Le reste de la journée était consacré à la cohésion du groupe, à des temps de jeux et d'échanges, dans une bonne humeur inaltérable !

Et depuis septembre, les choses sont devenues sérieuses ! la mairie a mis à dis-

position du club Ados, via une convention signée entre l'AEP et la mairie, une salle communale, au-dessus de la salle des fêtes, aménagée petit à petit.

Gwen, animatrice de l'AEP coordonne le club et encadre les jeunes qui ne sont jamais seuls. Du fait du contexte sanitaire actuel, le groupe ne s'est pas réuni depuis la rentrée des vacances de Toussaint. Mais ce n'est que partie remise, le club devrait se revoir de nouveau bientôt et poursuivre l'avancement des projets ! La rédaction de « la charte des jeunes » va bientôt voir le jour (ce qui sera le règlement intérieur du club), ainsi que de nombreux pro-

jets : artistiques, culturels, voyages... sans oublier de passer du temps ensemble, en vivant des temps forts, créer des souvenirs tout en devenant adulte ; bref il fait bon être jeune à Castellane !

Ce club est ouvert à tout jeune scolarisé au collège du Verdon de Castellane, en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ; a lieu le mercredi de 14h à 17h ; adhésion AEP de 26€ + adhésion au club Ados de 31€ pour l'année scolaire.

Contact : Gwen, animatrice AEP - 0672353131  
aepleroc04120@gmail.com

## / Le centre de loisirs de Castellane

Depuis le 9 septembre 2020, le centre de Loisirs de Castellane est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans le mercredi dans les locaux de l'Ecole Elémentaire. L'équipe d'animation, qui se compose de

Marie Line Kettenmeyer, Nicole Chaix, Laurence Lassère, Chantal Gueyrard et Evelyne Robert encadre les enfants dans une ambiance joyeuse et dynamique.

Pour la 1<sup>ère</sup> période, le thème retenu était la découverte du Patrimoine local et la Nature environnante. Les enfants accompagnés de Pauline de la Maison Nature et Patrimoine ont visité le

Village, les jardins de la tour avec observation du paysage qui nous entoure, les bords du Verdon avec explications du fonctionnement des barrages. Les enfants ont réalisé une fresque collective retraçant ce qu'ils avaient vu.

Durant la 2<sup>ème</sup> période, le thème était la préparation de la fenêtre de l'Avent avec de l'art visuel : utilisation de ma-

tériaux végétaux et récupération ; réalisation des Pères Noël en feutrine, rennes en bois, lutins tout en couleur. Pour clôturer la période, ils ont célébré Noël : repas, contes, film et goûter en mu-

Chaque mercredi, la journée à l'Accueil de

Loisirs est rythmée par des jeux, activités, repas à la cantine du collège, temps calmes ou sieste (pour les plus petits) et les activités sportives avec Pascal Fauque.



## / Une nouvelle salle de classe pour les élèves de CM1/CM2

Fin août, Carine Thomas, enseignante, a informé la Mairie de la présence de fissures sur les murs de sa salle de classe.

Une solution provisoire a été immédiatement mise en place pour permettre une rentrée scolaire en toute sécurité, mais la salle utilisée qui servait de salle d'arts visuels (ancienne bibliothèque) s'avère peu spacieuse. Après concertation entre les acteurs concer-

nés, il a été décidé d'agrandir et de rénover une des salles existantes. Les travaux ont débuté durant les vacances de Toussaint et ont été assurés par les employés municipaux (Sylvain, Thierry, Didier, Brice et Benjamin).

Le déménagement est programmé pour les vacances de février.

## ADMR et CCAS : deux services qui vous veulent du bien

L'aide à domicile en milieu rural (ADMR) est une association qui déploie son action auprès d'un public nécessitant une aide soit ponctuelle soit durable dans les gestes du quotidien. Depuis 1994, l'ADMR de Castellane travaille en étroite collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ainsi, grâce à ces deux entités, les missions se déclinent en plusieurs domaines : l'aide à l'autonomie, l'entretien ménager, l'aide à la gestion de la vie courante (courses, toilettes, etc.), le portage de repas à domicile, l'accompagnement aux rendez-vous pour le soutien administratif.

Par ailleurs, un partenariat existe avec le cabinet d'infirmières et les professions para médicales de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle pour organiser les interventions conjointes.

L'ensemble des prestations proposées est réalisable grâce au soutien de différents acteurs, notamment la commune qui est très attachée au maintien à domicile des habitants du territoire.



### Chiffres-clés :

- **10** salariés, **9** bénévoles, **1** secrétaire, **1** agent comptable,
- **100** bénéficiaires,
- **10 000** heures d'intervention (tous les jours y compris jours fériés),
- Territoire concerné : Castellane et ses 12 hameaux, Soleilhas, la Garde, Rougon, Peyroules et Demandolx, la Palud sur Verdon.

### / Le saviez-vous ?



L'ADMR propose un dispositif qui permet de lancer une alerte, grâce à un simple appui sur un bouton, vers un centre d'écoute disponible 24h/24. Renseignez-vous...



Renseignements : ADMR 126 avenue Frederic Mistral à Castellane au 06 42 12 25 99  
e-mail : [admr.castellane@admr04.org](mailto:admr.castellane@admr04.org)

## / Économie

### ► Une nouvelle stratégie pour les marchés & foires

Par délibération du conseil municipal du 30/6/2020, il a été voté que, pendant une période d'évaluation d'un an et afin de compenser les pertes économiques liées à la fermeture du marché pendant le premier confinement, le marché du mercredi accepterait des commerçants non sédentaires « alimentaires et non alimentaires ».

Pour information, le marché de Castellane ne peut plus accueillir de nouveaux abonnés, seuls des passagers peuvent s'installer et leur nombre est limité à 20% des concessions. Historiquement, les forains non alimentaires paient la même redevance que les forains alimentaires.

Aussi, en concertation avec les forains, la volonté de la municipalité est de limiter le nombre de foires à deux par an : une le 13 juin à l'occasion de la fête de la transhumance et une à l'automne.



### ► Exonération partielle des droits de terrasse et loyers communaux

En septembre dernier, le conseil municipal a voté une exonération partielle à hauteur de 25% des loyers des bâtiments communaux et les

droits de terrasse (soit une remise de 3/12<sup>e</sup> de l'année) Cette mesure a été motivée par la volonté des élus de prendre en compte les pertes

économiques liées à la fermeture administrative imposée par l'Etat sans pénaliser le budget municipal.

### ► Réunion avec les commerçants : promesse tenue !

Conformément aux promesses de la campagne, Monsieur le Maire a organisé en octobre 2020 cette réunion à laquelle 36 commerçants ont participé. L'objectif de cette rencontre était double : présenter le bilan de début de

mandat de la municipalité et être au plus proche des acteurs économiques. Monsieur Bernard Liperini a dressé le bilan de la saison : maintien des animations, modification des horaires de stationnement, préoccupation du stationne-

ment anarchique dans la rue Saint Victor, encouragement du tourisme par la propreté du village, recrutement de 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), etc.

# CASTELLANE :

## Un conseil des hameaux sera bientôt en place

*C'était une promesse électorale : donner la parole à tous et surtout aux résidents des nombreux hameaux de Castellane qui se sentent souvent éloignés du centre-bourg.*

Ainsi, Line TILLEMAN, adjointe au Maire, a réuni une commission communale pour traiter ce sujet. Les objectifs de ce conseil sont non seulement de développer la démocratie participative mais aussi de favoriser la participation des habitants à la vie locale en les associant aux projets de la commune tout en permettant d'émettre des propositions et d'élaborer des projets d'intérêt collectif. « Les conseils de hameaux assurent la liaison avec la municipalité, ils doivent être un véritable relais » explique-t-elle.

Lors de la réunion préparatoire, les membres de la commission présents ont établi une charte regroupant les modalités de vote mais aussi les engagements de chacun afin d'avoir un support permanent pour assurer le bon fonctionnement de ce conseil.

De cette façon, les critères pour être choisi comme conseiller de hameau sont : être majeur ; habiter en permanence le hameau ; s'engager à être disponible pour assister aux réunions et relayer les demandes des riverains.

À raison de 2 conseillers par hameau, chaque conseil pourra se mettre au travail dès son élection prévue le samedi 17 avril 2021. Les candidats ont jusqu'au samedi 13 mars pour déposer leurs candidatures auprès de la commune.

Plus d'informations :  
Line TILLEMAN  
[l.tilleman@mairie-castellane.fr](mailto:l.tilleman@mairie-castellane.fr)

La commission extra communale Patrimoine a effectué une visite de terrain le 3 août 2020 dans les hameaux de Chasteuil et Taloire, pour faire un état des lieux du patrimoine bâti et ensuite envisager les travaux et actions à venir portés par la Commune.

## Zoom sur l'église de CHASTEUIL

L'église Saint-Martin est dans un état sanitaire préoccupant. Plusieurs fissures sont présentes dans les maçonneries intérieures et extérieures. La construction de l'église remonterait au 16<sup>ème</sup> siècle et de nombreux travaux d'entretien sont mentionnés dans les archives jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle. L'église a subi deux tremblements de terre dont le dernier en 1951 qui l'a fortement endommagée. Depuis, des travaux de consolidation ont été effectués comprenant un double cerclage, une reprise du sol, de la toiture et de la sacristie. Les membres de l'association souhaitent pouvoir utiliser l'édifice comme salle communale, pour pouvoir se réunir et proposer des ani-

mations de temps en temps. La volonté de la commission et des élus est de rouvrir cet édifice fermé au public par arrêté municipal depuis mars 2018. C'est pourquoi la Commune a commandé une étude à l'architecte Damien Caron, montant 6 380€ HT, sur la structure de l'église, un état des lieux des problèmes et des solutions avec un chiffrage des travaux. Le rendu est attendu pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

De plus, la Commune a effectué des travaux pour dévégétaliser autour de l'église et améliorer la voirie, l'eau et l'assainissement dans le hameau.



## Zoom sur l'église de TALOIRE

L'église paroissiale daterait du 15<sup>ème</sup> siècle et elle est en ruine depuis le tremblement de terre de 1951. Anciennement commune avant d'être rattachée à Castellane, Taloire n'a jamais eu les moyens de faire des travaux. Aujourd'hui, l'église est dans un état sanitaire préoccupant. La Commune a sollicité les artisans locaux pour avoir des devis de travaux d'urgence, de mise en sécurité et de restauration de l'église. Le montant total des travaux approche les 25 000€ HT et il faut désormais voir les possibilités financières et envisager un phasage du chantier.





## LA MAISON DE PRODUITS DE PAYS peaufine son costume

*Le projet de création d'une maison de produits de pays a été initié en 2011 et est porté depuis 2017 par la CCAPV. Il vise à valoriser les productions économiques locales auprès de la population permanente et touristique, permettre la création d'emplois et conforter l'attractivité du territoire. Les études préalables ont conforté le choix d'une implantation sur la commune de Castellane. Ces travaux, portés par la CCAPV avec des cofinancements de l'Europe, de l'Etat et de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur, ont débuté en mai dernier par le désamiantage avant démolition du garage. Les différents corps de métiers se relaient depuis sur le chantier de rénovation du bâtiment du Jas.*

Le projet se compose d'une maison de produits de pays (200 m<sup>2</sup> dont 157m<sup>2</sup> d'espace de vente) et d'un atelier artisanal composé de 2 espaces sur un demi-plateau à l'étage du bâtiment (270 et 390m<sup>2</sup>) avec accès autonome via un escalier extérieur.

Une association, créée en 2015, gèrera le lieu. Elle est composée de producteurs et d'artisans implantés sur la CCAPV ou sur une des 10 communes complémentaires définies. 34 entreprises sont aujourd'hui membres de l'association. Un statut d'exposant invité permettra de proposer des produits régionaux spécifiques.

Les produits proposés seront variés :

- Alimentaires, avec du maraichage et de la production ovins / bovins, du fromage de chèvre, des biscuits, miel et confiseries, ainsi que bière, vin, sirops, châtaignes, bocaux...

- Artisanaux et utilitaires, poterie/céramique, coutellerie, bijoux, produits liés à la laine, huiles essentielles et savons.

Seuls des produits issus de la production directe des entreprises pourront être proposés après une sélection concernant la qualité du produit et le savoir-faire du producteur. Les produits de revente seront exclus.

La Maison de Produits de Pays sera ouverte toute l'année, avec des jours et ho-

raires d'ouvertures variables selon les saisons.

Les travaux principaux du bâtiment doivent être livrés à la fin du mois de mars, pour permettre la réalisation des aménagements intérieurs. L'ouverture de la Maison de Produits de Pays est actuellement prévue courant mai 2021.

Les artisans et producteurs intéressés pour intégrer la maison de produits peuvent prendre contact avec Mr Laval, Président de l'association au 04.94.70.76.45.

Informations et renseignements concernant l'atelier artisanal auprès du service développement économique de la CCAPV au 04.92.83.68.99.



# Augmentation de la Redevance des Ordures Ménagères (REOM)

Chaque année, le montant de la Redevance des Ordures Ménagères est révisé. Votée lors du dernier conseil communautaire de 2020, elle a **augmenté depuis le 1<sup>er</sup> janvier de 17%**, toutes catégories confondues.

## / Le contexte général

La réglementation impose que les ordures ménagères fassent l'objet d'un « budget autonome ». C'est-à-dire que les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer. Il n'est pas possible d'abonder le budget Ordures Ménagères par d'autres recettes que celles issues du produit de la redevance. A travers cette contrainte, l'objectif est sensé : **encourager**

**la diminution du volume et du poids des déchets.** Depuis 2016, le montant des redevances a été harmonisé à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes. D'où des augmentations et des diminutions variables d'une commune à l'autre. Ce travail d'harmonisation, imposé par la loi, est toujours en cours.

## / Collecte des encombrants

La Communauté de communes généralise le service de collecte des encombrants en porte à porte. A Castellane, il sera effectué une fois par mois, réservé exclusivement aux situations exceptionnelles et aux cas particuliers (personnes âgées, personnes dépourvues de moyens de transport, etc.), et avec

inscription préalable en mairie. Pour rappel, la catégorisation « encombrants » désigne uniquement les déchets de mobilier ou d'appareils électriques/électroniques ménagers dont le volume ne permet pas le transport dans un véhicule de tourisme classique.

## / Décryptage de l'augmentation

Éléments de contexte subis	+ 2.5%	Hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)
	+ 2%	Hausse des coûts de collecte et de transport
	+ 0.5%	Hausse des coûts d'enfouissement
	+ 3.5%	Baisse de la valorisation des matières recyclées
Nouveaux services ou harmonisation	+ 5%	Hausse des erreurs de tri
	+ 3%	Extension du service d'encombrants
	+ 3.5%	Lavage des colonnes
Réorganisation de la collecte	+ 1%	Recrutement d'ambassadeurs du tri
	- 4%	Passage en collecte verticale et en biflux



### Le saviez-vous :

- L'État a d'ores et déjà annoncé une augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes de l'ordre de 270% d'ici 2025.
- La REOM de notre communauté de communes reste nettement en deçà de la moyenne des collectivités au niveau national

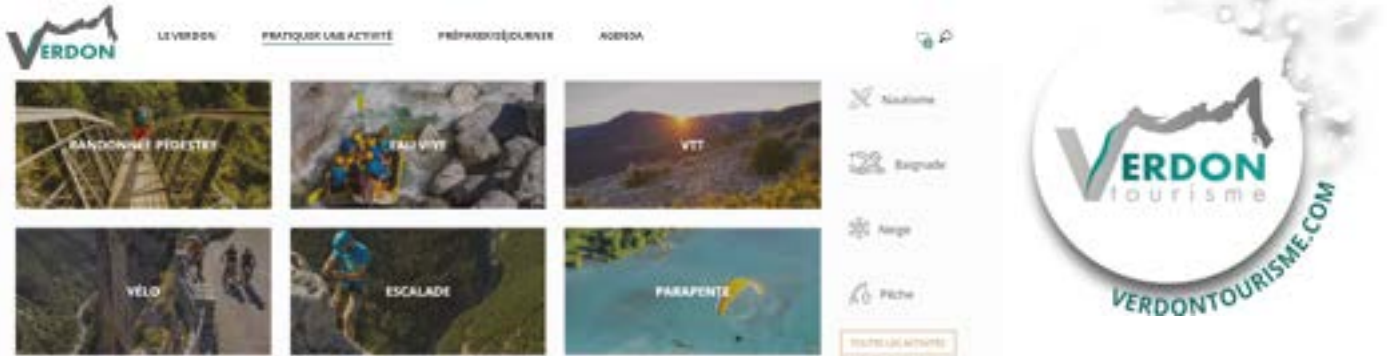
### Comment diminuer le montant de notre redevance ?

- **Limiter les erreurs de tri** : en 2020, les erreurs de tri ont coûté près de 150 000€
- **Diminuer le poids d'ordures ménagères** : si le volume des déchets fermentescibles, représentant plus de 30% du poids de nos ordures ménagères, était traité différemment, l'augmentation serait jugulée. C'est pourquoi la Communauté de Commune a lancé un appel à projets pour faire émerger des méthodes innovantes de collecte séparée des biodéchets.

### Le point de vue de Castellane :

Dans une entreprise, avant d'augmenter les prix, on cherche avant tout à réaliser des économies. L'exercice est difficile puisque 13.5% de l'augmentation est due au contexte.

Aussi, gardons en tête que **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas**. Privilégions collectivement les produits qui ne sont pas suremballés et les circuits courts.



## VERDON TOURISME : un nouveau site internet pour une visibilité et une qualité de services AMÉLIORÉES !

Véritable vitrine de l'offre touristique du territoire « Des sources aux Gorges du Verdon », ce projet web ambitieux initié en janvier 2020 a été conçu en plaçant le visiteur au centre de toutes nos attentions.

### Le site Internet a pour objectifs de :

- Séduire le visiteur en valorisant l'ensemble des richesses de notre destination en se basant notamment sur la stratégie touristique et marketing du territoire.
- Assurer des fonctions d'accueil et de conseil numériques.
- Présenter l'offre touristique du territoire de façon qualitative et contextualisée.
- Optimiser la visibilité de notre destination sur le web.

Par ailleurs, le nouveau site Internet de l'office de tourisme sera interfacé avec le système d'information touristique APIDAE ; connecté aux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Pinterest, YouTube), adapté à tous les supports numériques (ordinateur, tablette, smart-

phone) grâce à l'intégration d'un responsive web design ; prochainement intégralement traduit en anglais et italien pour répondre aux attentes de nos nombreux visiteurs étrangers.

Le travail se finalise aujourd'hui tant d'un point de vue éditorial que graphique sur les 250 pages que comportera le site. Nous savons qu'il est essentiel que ce nouvel outil puisse être mis en ligne au plus vite pour nous aider dans la reprise de notre activité et mettre toutes les chances de notre côté pour cette saison qui s'annonce décisive.

Aussi, même si le contexte complexifie les travaux engagés, l'équipe de VERDON TOURISME reste entièrement mobilisée pour vous présenter au plus vite ce projet de territoire.



### LES CHIFFRES CLES DU SITE VERDONTOURISME.COM EN 2020

**928 650** pages vues, **209 106** utilisateurs, **2** min et **28** secondes de temps de navigation moyen, **3.5** pages vues en moyenne par session, **88** % de visiteurs français

# Réinventer sa ruralité avec le Programme LEADER GRAND VERDON



*Leader (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) est un dispositif qui existe depuis 1991. Porté par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) depuis la dissolution de l'association A3V en 2018, ce programme regroupe 81 communes et un espace interdépartemental de 3 259 km<sup>2</sup>. C'est le plus grand en région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA).*

L'objectif du programme est de **renforcer les coopérations thématiques** et de mettre en place un **projet de territoire commun** à l'échelle du « Grand Verdon ». Financé par le Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural et des financements français (Etat, Région, départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, etc.), le Programme LEADER **soutient des projets** qui répondent à 3 objectifs transversaux :

- La transition énergétique et écologique ;
- Les démarches collectives ;
- L'innovation.

Les grands enjeux de développement local identifiés lors de la création du programme ont été déclinés en 7 thématiques :

1. Tourisme ;
2. Patrimoine ;
3. Mobilité ;
4. Economie ;
5. Autoproduction et solidarité alimentaire, agriculture ;

6. Transition écologique et économique de l'agriculture ;

7. Coopération.

Entre 2014 et 2020, au total, **19 projets** ont été engagés et 4 votés en opportunité (présentés au Comité de Programmation). Le secteur public représente 68 % des porteurs de projet, tandis que, le secteur privé est représenté à hauteur de 32%.

## ➤ Comment en bénéficier ?

Les acteurs privés et publics peuvent candidater en remplissant l'appel à proposition. Le projet doit s'inscrire dans une des 7 thématiques, répondre aux objectifs transversaux et son coût doit être supérieur à 5000€. Des échanges réguliers avec la cellule animation du GAL Grand Verdon seront ensuite planifiés avant que le projet soit présenté au Comité de Programmation.

## / Villages et Cités de Caractère



La Commune de Castellane fait partie du réseau des « Villages et Cités de Caractère » des Alpes-de-Haute-Provence qui est géré par un Syndicat Mixte dans lequel siègent des élus communaux et départementaux.

Le label « Villages et Cités de Caractère » met à l'honneur les richesses patrimoniales, culturelles et favorise le développement touristique. Il aide les communes dans l'amélioration du cadre de vie pour ses habitants avec l'opération « Façades et Toitures ». Il soutient la réalisation de travaux de restauration du patrimoine. Enfin, par des actions de communication, il fait la promotion des communes adhérentes. Pour 2021, l'objectif est de revoir tout le plan

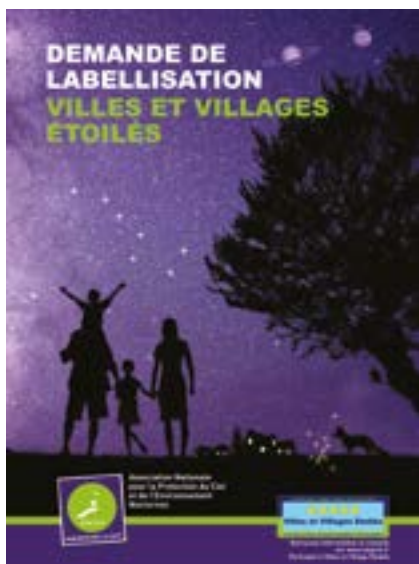
de communication avec :

- **Une campagne de reportages photos et vidéos dans les 12 villages labellisés**
- **Une nouvelle identité visuelle avec le logo réactualisé**
- **Des éditions papier avec grand plan central et une présentation des 12 cités**
- **Nouveauté : Un site web dédié à la promotion du label**

Line TILLEMANN, notre élue déléguée au Syndicat Mixte des « Villages et Cités de Caractère », fait partie de la Commission Communication et suivra toutes les actions prévues en 2021.

## RALLUMONS les étoiles !

Cet automne, l'équipe « Animation » de la mairie a eu une idée lumineuse en organisant, avec le Parc naturel régional du Verdon, une conférence ayant pour thème la pollution nocturne.



Chaque année, notre terre s'éclaire un peu plus pour répondre aux besoins de la société humaine (+94% depuis 1990).

Or aujourd'hui, nous savons que toute cette lumière artificielle produit une pollution lumineuse qui est une menace pour la biodiversité et la santé humaine. Les chercheurs la comparent même au réchauffement climatique.

La bonne nouvelle est que, contrairement à lui, elle est facile à combattre. Il suffit d'éclairer moins, ou plus intelligemment : De la lumière au bon endroit, au bon moment et à la bonne

intensité. Et alors, moins de lumière nocturne ne ramera pas avec moins de sécurité comme beaucoup le croient, mais juste avec moins d'impact pour notre planète. L'enjeu est également économique : L'argent public ne doit plus être grillé à illuminer en pure perte des rues désertes. Enfin l'existence d'une « vraie nuit » est déjà devenue un argument touristique avec l'apparition de nouveaux labels.

Parce qu'à Castellane, nous pensons que « La nuit est un patrimoine dont il faut prendre soin, nous menons actuellement une réflexion sur le confinement d'une grosse partie de notre éclairage public entre 23h00 et 6h00 du matin. Cette extinction partielle serait effective début mars.

Nous lancerons aussi une étude plus générale sur l'ensemble de nos équipements lumineux.

N'allez surtout pas croire qu'il s'agisse de la dernière lubie à la mode de bobos urbains déconnectés des réalités. Face au défi que représentent les enjeux environnementaux pour la

protection de la planète, notre commune, par la mise en place d'une telle mesure, souhaite ainsi participer à la transition énergétique pour que notre village reste « un village où il fait bon vivre ».

Pour vous en convaincre, Cléo, notre Miss animation, vous donne RV dès le mois d'avril pour participer à des soirées astronomiques. (cf p.25)

Alors, belles nuits à tous et profitez du spectacle !

### Le saviez-VOUS ?

Le coût de l'éclairage public de Castellane : entre **36** et **37.000€** en 2020 soit environ 100€ / jour.  
Couper l'éclairage la nuit permettrait d'économiser environ **17.000€ / an.**

# PNRV – La révision de la charte Verdon 2038



« Verdon 2038 » ... Vous avez peut-être vu ce slogan à plusieurs endroits...  
Mais quezaco ? thème la pollution lumineuse.

La charte est un contrat moral qui fixe les objectifs et les méthodes de travail du Parc pour faire vivre et protéger son territoire. La charte aboutit à l'attribution du label « Parc Naturel Régional » par décret ministériel pour une durée de 15 ans. Le Parc naturel régional du Verdon a été

classé pour la première fois en 1997.

La charte actuelle prend fin en 2022 et depuis 1 an déjà, le travail de révision est en cours. Il a débuté par une évaluation des actions passées puis un bilan de santé du territoire. Ensuite il faut

construire le futur projet : quels sont les défis, quels sont les objectifs, quelles sont les actions qui en découlent ? Le projet est ensuite soumis pour avis aux collectivités et aux partenaires et enfin validé par une enquête publique.

## / Et pour Castellane ?

Depuis 1997, Castellane est signataire de la charte PNRV. Si les Parcs ne disposent pas de pouvoir réglementaire direct, la charte s'impose à ses signataires. C'est pourquoi les décisions de la commune, notamment les documents d'urbanisme tels que PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) doivent être cohérentes avec la charte.

Le conseil municipal a à cœur d'inscrire notre commune dans cette logique de durabilité et d'être plus que jamais partie prenante des actions et projets du parc afin

de préparer l'avenir. Changement climatique, protection des biens communs, emploi et vie économique pérennes... Les défis sont nombreux.

## / Comment m'impliquer ?



La révision de la Charte associe les habitants et les acteurs associatifs. Pour vous impliquer dans ce projet qui impactera l'avenir de la vie dans le Verdon, vous pouvez participer à

des réunions chez l'habitant, des ateliers prospectifs et des ateliers d'écriture. Fin 2020, le Parc a organisé les « Fabriques du Parc » afin d'informer et créer des débats avec les habitants.

Plus d'informations sur :  
<https://parcduverdon.fr/fr/verdon2038>



# LE CLUB de JUDO a fêté ses 40 ans en 2020

## / Un club historique et réputé



Créé en 1980 par 3 figures du village : José Deneve, Michel Carle et Alain Dominici, le Club de Judo Castellonais était **déjà l'un des plus importants clubs du département** avec une centaine de licenciés. Depuis 40 ans, le nombre d'enfants

et d'adultes qui ont pratiqué le judo se compte par centaines et tous les Castellonais, s'ils ne l'ont pratiqué eux-mêmes, connaissent au moins une personne qui soit montée sur le tatami.

*Le Club de Judo Castellonais a su s'adapter : d'abord pratiqué dans la salle des fêtes puis au garage des pompiers (l'actuel gîte de l'Oustaou) et, depuis 2016, dans le Dojo que l'on connaît aujourd'hui (baptisé « DOJO JOSE DENEVE » en mémoire de l'un de ses fondateurs).*

## / Judo quoi ?

Sport éducatif, élu meilleur sport pour les jeunes par l'Unesco, le judo signifie « voie de la souplesse ». Il obéit à un code moral (établi par Jigoro Kano) et à des valeurs intemporelles : respect, courage, amitié, sincérité, contrôle de soi, modestie, honneur, politesse.

La maxime du judo est « ENTRAIDE ET PROSPERITE MUTUELLE ». C'est pourquoi le judo forme les femmes et les hommes de demain. C'est aussi le seul sport où l'on apprend à tomber.

Des cours complémentaires sont également proposés : ju-jitsu (la base des sports d'arts martiaux), TAÏSO (gymnastique japonaise principalement basée sur le renforcement musculaire et sur des étirements), etc.

### Le saviez-VOUS ?

Le Club de Judo de Castellane a formé 20 ceintures noires depuis ses débuts soit une ceinture noire tous les 2 ans.

Au Japon, le judo était réservé aux services de police.

Aujourd'hui, le club rayonne dans toute la vallée avec 3 clubs supplémentaires : La Palud sur Verdon, La Martre (Var) et Saint André Les Alpes. Les **récompenses fédérales** décernées au Président Bernard Ambrois, au Professeur salarié Franck Berenguel et au Professeur bénévole Christian Duflot montrent la qualité du club. Aussi, déjà 2 élèves du club ont participé au **Championnat de France**.

Suivez la vie du club sur son site : <https://judo-club-castellane-04.ffjudo.com> ou sur Facebook. Pour tout renseignements sur les horaires des cours : 04 92 83 31 46 (Mr Desailou Georges, Trésorier) ou 04 92 83 64 91 (Mr Ambrois, Président).



# La Chouette association ART & CULTURE FABRI DE PEIRESC



*Cette association qui, depuis 23 ans, propose des spectacles et des ateliers artistiques sur le territoire Alpes Provence Verdon, Sources de lumière a ses bureaux à Beauvezer. Pour autant, elle se glisse partout où on la laisse aller : dans les salles polyvalentes, les médiathèques, les écoles, les collèges et même chez l'habitant. Un peu chahutée par la crise sanitaire, en 2020 elle a fait de son mieux pour égayer le territoire.*

## ZOOM SUR LA PROGRAMMATION À CASTELLANE EN 2020

De nombreux artistes font appel à la Chouette pour parcourir notre territoire. Cette année, avec l'aide des habitants, elle a accueilli Guillaume Lepoix, un artiste peintre et numérique, ainsi que Zirkus Morsa, une compagnie de cirque.

À Castellane, Zirkus Morsa est intervenue auprès du club de gymnastique de l'association des Cabotins pour un atelier cirque et a joué son spectacle. « Ce n'est que le début dans la

salle polyvalente début octobre »\*.

Guillaume Lepoix est intervenu auprès des 4<sup>èmes</sup> (puis des 3<sup>èmes</sup> suite aux divers reports !) autour d'un projet de jeu vidéo\*\* ... Réalisé en argile !

L'EHPAD a accueilli le spectacle de danse « En corps Ensemble » dans des conditions atypiques ! Les danseuses de la compagnie 2B2B ont dansé dans les jardins pendant que les ré-

sidents assistaient au spectacle installés au chaud derrière les baies vitrées.

Trois fois par an, la Chouette distribue son livret de programmation dans toutes les écoles mais aussi dans les mairies et quelques commerces. Si vous n'en trouvez pas, pas de panique il est en ligne sur notre site internet \*\*.

Soyez curieux, vous ne serez pas déçus !

\*à voir sur notre chaîne youtube « Chouette programmation »

\*\*A retrouver sur notre site internet <http://www.artetculturefabridepeiresc.com/fr/>



# LA MÉDIATHÈQUE de Castellane

*Ces derniers mois, le fonctionnement des médiathèques a été fortement modifié par le cadre réglementaire lié à la pandémie de Covid-19. Le Réseau des médiathèques s'efforce toutefois de s'adapter au mieux à ces cadres, afin de pouvoir maintenir l'accès à la lecture publique et à la culture dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.*



**Horaires d'ouverture de votre Médiathèque :**  
(sous réserve d'évolution du cadre réglementaire)

**Mercredi de 14h à 18h et  
Samedi de 10h à 12h**

Si la plupart des animations sont suspendues, telles celles en lien avec la crèche intercommunale « Les enfants du Roc », les interventions en milieu scolaire ont pu être maintenues avec un protocole sanitaire renforcé. Toutefois, le Réseau des médiathèques s'adapte aux mesures sanitaires, et continue à vous proposer des animations originales, gratuites, accessibles au plus grand nombre.

## / Les animations de février

● En partenariat avec L'Association Art et Culture Fabri DE PEIRESC, le Réseau des Médiathèques de la CCAPV vous invite à participer à la manifestation nationale « Dis-moi dix mots ». Cette manifestation est mise en place à l'occasion de la semaine de la Langue française et de la Francophonie.

Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique. Dix mots sont choisis chaque année par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie.

Des urnes seront à votre disposition dans la médiathèque de Castellane afin que vous puissiez y glisser vos réalisations. Ces dernières seront ensuite partagées sous forme d'un livret accessible

dans toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau. Vous pouvez-aussi nous les faire parvenir à l'adresse mail suivante : [media.castellane@ccapv.fr](mailto:media.castellane@ccapv.fr)

Les 10 mots retenus pour l'année 2020-2021 vous sont proposés, comme autant d'invitations au voyage, à la réflexion, au plaisir, à la poésie.

Il s'agit de : **aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux**

● Un atelier d'écriture aura lieu à la médiathèque de Castellane organisé par l'association « Les Amis de la Médiathèque ».

## LE LABEL

### « Pays d'Art et d'Histoire »

Depuis 2018, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée dans une démarche de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire. Ce label national vise à développer une politique de valorisation du patrimoine qui intègre tous les éléments contribuant à l'identité d'un territoire : patrimoine matériel architectural (industriel, religieux, civil, militaire, petit patrimoine bâti...), urbanisme et cadre de vie, espaces naturels et paysagers, et patrimoine immatériel telles que la mémoire des habitants, les traditions, la langue, les spécificités.

### / Les trois principaux objectifs du label « Pays d'Art et d'Histoire » sont :

- ➔ Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité ;
- ➔ Initier le jeune public et notamment les scolaires à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme ;
- ➔ Présenter et valoriser le territoire et ses nombreux atouts.

La Communauté de Communes a souhaité également ajouter comme prioritaire l'accompagnement des communes dans leur projet de valorisation du patrimoine.

Ce label est un gage de qualité, il constitue un projet de développement culturel, social et économique. Il s'inscrit comme la concrétisation d'une volonté collective autour des patrimoines, pour contribuer à construire les

équilibres et créer des liens entre les 41 communes du territoire. Avec cette candidature au label Pays d'Art et d'Histoire, la Communauté de Communes s'engage donc dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation, de soutien à la création et à la qualité du cadre de vie.

Le dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire va durer deux ans et il est

financé par le programme européen LEADER.

C'est Amandine DELARBRE, chargée de mission Patrimoine, qui va s'occuper de ce dossier à plein temps à partir du 1er février 2021. Elle va donc quitter ses fonctions occupées depuis 2007 au sein du service Culture de la Commune de Castellane et sera remplacée par Pauline OLIVIERA.

---

### / Restaurons la Chapelle Notre-Dame du Roc

La chapelle Notre-Dame du Roc est l'édifice le plus emblématique de Castellane. Construite dès le XII<sup>ème</sup>, elle a été détruite de nombreuses fois et son apparence actuelle

date du XIX<sup>ème</sup> siècle. En 2017, des travaux de réfection de l'ensemble des extérieurs de la chapelle ont été menés. Aujourd'hui, la commune se concentre sur la restauration

de l'intérieur de la chapelle et fait appel à la générosité de tous les habitants pour embellir le symbole de Castellane.

## / Les travaux à venir

La chapelle va se refaire une beauté avec des travaux de restauration des intérieurs portant sur :

- les maçonneries avec la reprise de tous les enduits et décors peints,
- la réfection du système électrique (installation d'une alarme et vidéosurveillance afin de mieux protéger le mobilier religieux)
- une mise en valeur par l'éclairage de l'édifice
- l'installation d'un ecocompteur pour avoir des chiffres de fréquentation précis.

A cela s'ajoute la restauration de 5 ex-voto classés. Un chantier participatif de dépose, nettoyage et traitement de tous les ex-voto est également prévu l'automne 2021.

Pour tous ces projets, la commune va travailler en partenariat avec l'association des Amis de Notre-Dame du Roc.



### ➤ Des visites accompagnées

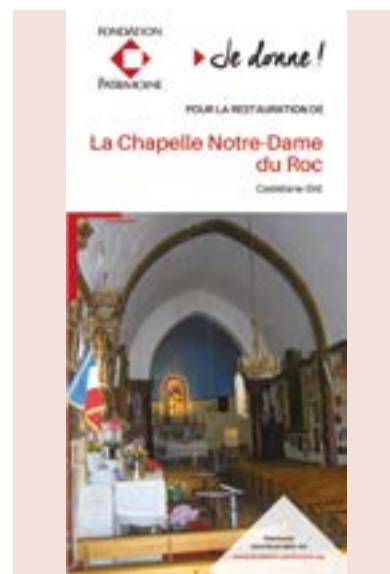
Le service Culture va proposer tous les mercredis matin de juillet et août des visites guidées de la chapelle Notre-Dame du Roc et du site de Petra Castellana, avec Cléo Helsmoortel, guide conférencière.

## ZOOM SUR LA SOUSCRIPTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine accompagne la Commune de Castellane pour la restauration des intérieurs de la chapelle. La collecte de dons a démarré le 14 décembre 2020 avec un objectif de 7 249 € pour cette tranche de travaux. Chaque don réalisé auprès de la Fondation du Patrimoine vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%, il en de même pour

votre entreprise (60%). N'hésitez pas à en parler autour de vous, la chapelle Notre-Dame du Roc est le symbole de notre Commune et c'est aussi l'identité de Castellane. Votre don servira à sa conservation et son embellissement !

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



# /Culture du territoire//



*Après deux ans de programmation autour de l'exposition « Sur les Traces du Moyen Âge », la Maison Nature & Patrimoines renouvelle son exposition et vous propose de plonger dans le monde des fossiles à l'époque où Castellane était encore sous l'eau.*

Depuis son ouverture, la Maison Nature & Patrimoines présente l'exposition « Sirènes et Fossiles » en lien avec la vallée des Sirènes au col des Lèques. L'objectif aujourd'hui est de présenter de nouveaux sites, Canjuers, Tartonne, le stratotype d'Angles et surtout de présenter une diversité de fossiles dont l'espèce la plus emblématique est l'ammonite.

Cette exposition réalisée en partenariat avec la Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence est une porte ouverte à la découverte de notre territoire, de son histoire géologique, mais pas seulement... la volonté de la Commune est de réitérer son partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain en présentant des œuvres de leur collection qui rentrent en connexion avec les fossiles exposés ! Ces œuvres seront multi-supports : installation, photographies, films... Faire rentrer l'art contemporain à la Maison Nature & Patrimoines, c'est permettre aux Castellonais de se confronter à cet art, de s'interroger, d'aimer ou ne pas aimer. C'est aussi montrer à nos jeunes ce qui existe.

Cette exposition sera aussi en lien avec le projet de l'Aventure Géologique porté par le département des Alpes de Haute-Provence qui met à disposition de la Maison Nature & Patri-



moines une table numérique. A l'automne, l'association Petra Castellana proposera une exposition sur les contes et légendes locaux liés à la pierre. Ça sera encore une autre manière de parler de la pierre qui façonne nos paysages.

Bien entendu et comme chaque année, la Maison Nature & Patrimoines proposera un programme d'animations en lien avec son exposition : Nuit des Musées, Journées nationales de l'Archéologie ou encore Journées Européennes du Patrimoine. A cela s'ajouteront des rencontres, conférences et visites sans oublier les ateliers jeune public.



# / Deux nouvelles animations en 2021 : « Les Jardins Suspendus » et « Le Ciel est à nous »

Pour ouvrir le calendrier des festivités 2021, une nouvelle animation est proposée : « Les Jardins Suspendus »

**Ainsi du 3 au 9 mai**, les Jardins de la Tour Pentagonale seront à l'honneur ! L'occasion de découvrir notamment la restauration des restanques réalisées fin 2020. Tout ceci vous interpelle ? Voici le programme !

**Du 3 au 6 mai** : ateliers à la Maison Nature & Patrimoines et dans les Jardins de la Tour, fabrication de lanternes en papier et en osier, création d'un mur végétal.

**Le vendredi 7 mai**, nous vous proposons de participer à l'inauguration de l'exposition Art Suspendu. Des bâches imprimées avec des cartes postales anciennes de Castellane seront accrochées sur les remparts, les murs de

restanques et dans les rues du village. L'exposition sera visible jusqu'à la fin de l'été 2021 et permettra un flux piétonnier à travers notre village.

**Le samedi 8 mai, un parcours sportif** : acrobranche et tyrolienne seront proposés tout l'après-midi dans les jardins de la Tour par Eric du Bureau des Guides de Canyon. En soirée, nous vous proposons une déambulation avec le collectif Insolite Lights (lanternes en papier et osier) depuis la Place du village jusqu'aux jardins. Et pour clôturer la journée, nous vous donnons rendez-vous avec la Compagnie Réverie, Danse verticale pour assister à un Spectacle de Danse aérienne : les artistes seront suspendus sur la Tour Pentagonale ! Un spectacle magique et grandiose à ne pas rater. Le parcours sportif se poursuivra le dimanche 9 mai.

Nouveauté également cette année : des sorties astronomie, « Le Ciel est à Nous ». Pour cela, l'éclairage public sera éteint dans la Rue Saint Victor et le quartier du Baous ainsi vous pourrez observer le ciel en toute tranquillité ! Seul ou en famille, découvrez à l'œil nu et grâce aux explications de Cléo les constellations et les innombrables merveilles du ciel. Pour cette première année, la MJC section peinture participera à l'évènement pour vous faire découvrir son travail.



## Le saviez-VOUS ?

*La commune apporte son aide à toutes les associations qui souhaiteraient organiser une manifestation. N'hésitez pas à nous faire part de votre volonté !*

*Renseignements : animation@mairie-castellane.fr*

*De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année : fête de la transhumance, mercredis musicaux, etc. Découvrez notre calendrier en fin de ce magazine.*



## / La gendarmerie propose différentes mesures pour faire face à l'insécurité.

### ➤ **Opération Tranquillité-Sénior**

La brigade de gendarmerie de Castellane s'adresse aux personnes âgées, particulièrement vulnérables et isolées, dans le cadre d'une action baptisée « Opération Tranquillité Séniors ». Elle a pour but de sensibiliser nos aînés sur les actes de délinquance susceptibles de les viser et de leur dispenser quelques conseils pour s'en prémunir, mais aussi de permettre aux personnes qui le souhaitent de se signaler auprès des gendarmes par le biais d'une fiche à remplir et à remettre aux brigades compétentes.

---

### ➤ **Opération Tranquillité Commerce Entreprise**

Ce dispositif national vise à mettre un frein à l'augmentation des actes de cambriolage et de malveillance qui touchent les commerces et entreprises fermés notamment pendant le confinement.

Gratuit, calqué sur le modèle d'Opération Tranquillité Vacances, le service Otec propose aux entrepreneurs et commerçants, qui ont fermé boutique pour ralentir la propagation du coronavirus ou pour congés annuels, de bénéficier du passage régulier de policiers ou militaires sur leur lieu de travail et d'être prévenus en cas d'anomalie.

## ➤ **Opération Tranquillité Vacances**

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez bénéficier de l'« Opération Tranquillité Vacances ». Des patrouilles régulières et à des horaires aléatoires seront effectuées. Avant votre départ, présentez-vous à l'accueil de la gendarmerie de Castellane pour donner vos coordonnées, vos dates de vacances ou d'absence.

---

## ➤ **Dépôt de plainte en ligne**

Pour les victimes d'escroquerie sur Internet, il est désormais possible de réaliser sa plainte sur le site Internet :

**[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique arnaque sur Internet**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la Brigade de Castellane au **04 92 83 60 08**

## / **Vidéoprotection**

Depuis 2019, la mairie de Castellane est dotée d'un système de vidéo protection évolutive. La vidéo protection consiste à placer des caméras de surveillance dans un lieu public pour prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance.

Actuellement quelques caméras sont réparties sur la commune et sont d'une aide précieuse pour les enquêtes de la Police Municipale et de la Gendarmerie. Ce projet a été proposé

après un diagnostic de la Préfecture et de la Gendarmerie Nationale et a permis un montage financier entre l'état et la commune à hauteur de 50% pour chaque entité.

Notre objectif pour l'année 2021 sera d'ajouter de nouveaux points vidéo sur la commune en effet, ce type de projet s'inscrit comme une évidence pour les communes comme les nôtres qui passent de 1500 à 10000 habitants, voire plus en pleine saison.

Pour rappel nous avons enregistré pour cette saison estivale 2020, une vingtaine d'incivilités, effractions et vols dont certains ont débouché sur un dépôt de plainte en Gendarmerie.



## / Transport scolaire

Nous rappelons à toutes les personnes véhiculées qu'il est interdit de stationner ou même de s'arrêter devant le collège, l'école élémentaire ou l'école maternelle en dehors des places de stationnement prévues à cet effet et surtout si la chaussée est marquée d'une signalisation type zébra.

L'article R 417-10 du code de la route stipule que : « Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule

sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs ».

Par ailleurs et durant la période scolaire, la circulation est interdite durant la demi-heure entourant la sortie des enfants dans la rue du 11 novembre, ainsi que de 13h00 à 13h15 le mercredi.

**Pensez à la sécurité de nos enfants....**

## / Chemin de Parcs, Tours et détours dans les Parcs Naturels Régionaux de PACA

Conçu autant pour les familles, que les sportifs, pour les habitants et pour les touristes, Chemin des Parcs, permet de préparer ses balades et randonnées à pied, à vélo, VTT ou cheval, dans les 6 Parcs Naturels Régionaux de PACA.

Chaque itinéraire présente des renseignements pratiques (durée, difficulté, dénivelé, pas à pas, carte, profil altimétrique, 3D, recommandations...) et informe sur les points d'intérêt, permettant de valoriser les richesses agricoles, artisanales et culturelles de la région. Pour découvrir, à son rythme et selon ses envies, une mosaïque de paysages, la faune et la flore remarquables de la Provence, le patrimoine rural méconnu, de la Méditerranée aux Alpes.



## / Croix Rouge

Après 19 ans de service d'aide auprès du canton de Castellane, l'antenne de la Croix Rouge est provisoirement fermée faute de locaux.

## / Panneau lumineux

La commune dispose d'un panneau lumineux. Les associations peuvent y faire figurer leurs manifestations. Rapprochez-vous de la mairie.



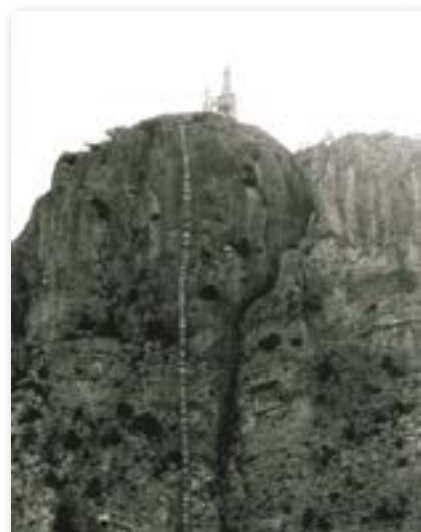
## / La Pause-café des Castellanais

Pendant le confinement, vous avez été nombreux à nous suivre chaque jour sur la page Facebook Castellane Infos pour découvrir une info sur Castellane, son histoire, son patrimoine et ses coutumes : 1951, une année mouvementée, les pétardiers, nos pompiers, la fougasse à l'anchois ou encore la plus grande cravate du monde... Pour ceux qui les auraient manquées, vous pourrez retrouver bientôt le catalogue de toutes les Pause-café sur

notre site :

[www.mairie-castellane.fr](http://www.mairie-castellane.fr).

En 2021, retrouvez-nous chaque dimanche à 9h sur la page Facebook Castellane Infos pour d'autres aventures !



## / Pétardier



Cette année, le 31 janvier, nous aurions dû célébrer la 435<sup>e</sup> édition de la fête du Pétardier.

En effet, Castellane a subi le 31 janvier 1586, un épisode bref mais dramatique, des guerres de religion. Un événement qui tient une place majeure dans l'histoire de la

ville et qui est célébré chaque année. Malheureusement, la crise sanitaire en a décidé autrement pour l'année 2021.

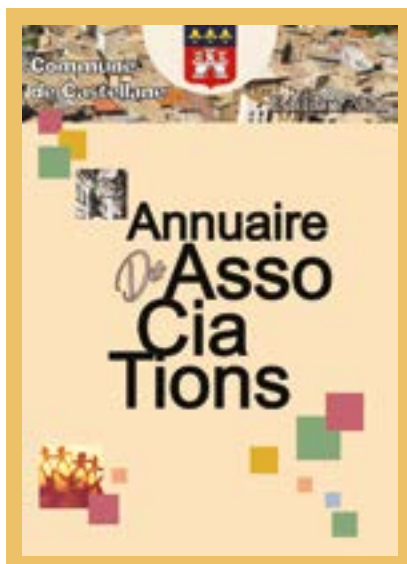
En attendant l'édition 2022, vous pouvez retrouver des photos et des vidéos des précédentes éditions sur la page Facebook de l'association Lou Pétardier.

### Les vœux du Maire sont disponibles sur YouTube

Le début de l'année, nous a privé d'un moment convivial pour les vœux du maire qui sont déroulés en vidéo. Vous pouvez retrouver cette vidéo sur notre chaîne YouTube à cette adresse :

<https://www.youtube.com/>

## / Annuaire des associations



Un annuaire des associations est en cours d'élaboration par le Service Culture. Vous pourrez le consulter en ligne sur le site internet de la mairie dès le mois de mars. Si vous souhaitez y paraître n'hésitez pas à nous contacter :

[animation@mairie-castellane.fr](mailto:animation@mairie-castellane.fr)



# /Idées de sortie 2021//

(Programme sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

• 14 avril

« **Le ciel est nous** » (voir programme p25)

• 24 avril

« **Nature et Patrimoines** »

Ouverture de la Maison Nature & Patrimoines - Nouvelle exposition « Temps fossiles, temps présent » mêlant géologie, fossiles et art contemporain.

• 15 mai

« **Nuit des Musées** »

Maison Nature & Patrimoines

• du 3 au 9 mai

« **Les Jardins Suspendus** » (voir programme p25)

• 5 juin

« **Rendez-vous aux Jardins** »

Conférence sur la permaculture et spectacle de théâtre Anatole, réparateur de cœurs.

• 19 juin

« **Journées nationales de l'Archéologie** »

Maison Nature & Patrimoines

• 20 juin

**Course cyclo sportive** « Alpes Verdon Tour »

• 11, 12 et 13 juin

« **Fête de la Transhumance** »

15<sup>ème</sup> édition - programmation en cours

• du 4 au 9 juillet

**Grand Rallye VTT** « Transverdon »

• 9 juillet

« **Le ciel est à nous** » (voir programme p25)

• Tous les mercredis de juillet et août à 21h00

« **Les Mercredis Musicaux** »

Un mélange de styles avec des groupes Live

• Tous les jeudis de juillet et août à 21h30

« **Cinéma de plein air** »

Cour du Collège

• 14 juillet

« **Fête Nationale** »

Feux d'artifice, bal et soirée DJ

• 6 août

« **Le ciel est à nous** » (voir programme p25)

• 17 août

« **Fête de la Libération** »

Feux d'artifice et soirée guinguette

• 10 septembre

« **Le ciel est à nous** » (voir programme p 25)

• 11 septembre

« **Forum des Associations** »

Stands et Color Run

• 18 et 19 septembre

« **Journées Européennes du Patrimoine** »

programmation en cours

• 9 octobre

« **Fête de la Science** » (voir programme p25)

Le ciel est à nous

• 16 et 17 octobre

« **Journées Nationales de l'Architecture** »

Maison Nature & Patrimoines

• du 18 au 24 octobre

« **Rendez-vous de l'Automne** »

Maison Nature & Patrimoines

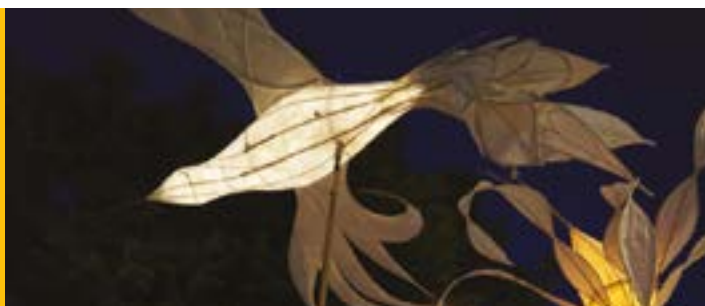
• du 1<sup>er</sup> au 24 décembre

**Calendrier de l'Avent Grandeur Nature**



castellane infos  
[www.mairie-castellane.fr](http://www.mairie-castellane.fr)

Office de Tourisme Intercommunal  
<https://www.verdontourisme.com/>  
Tel 04 92 83 61 14





# LES JARDINS SUSPENDUS

**CASTELLANE**  
**Du 3 au 9 mai**



**ALPES DE HAUTE  
PROVENCE**  
LE DÉPARTEMENT

*// Vous reconnaissez-vous ? //*



*Ecole Maternelle Grande Section Année Scolaire 2006/2007*